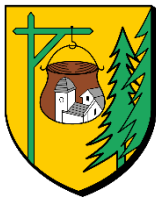




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communailes-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20180409\_08

### Séance du 9 avril 2018

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 14

**Date de la convocation :**  
3 avril 2018

**Date d'affichage  
du compte rendu :**  
16 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le neuf avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (pouvoir donné à Claudine QUATREPOINT), Nelly GIROD (pouvoir donné à Michaël FUMEY), Jean-Yves QUETY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

---

### **Objet : Création de deux emplois saisonniers**

La Commune procède au recrutement de deux jeunes pour travailler cet été avec le personnel communal pour l'entretien des espaces verts et des travaux de peinture notamment. Aussi, il est nécessaire de créer deux emplois saisonniers d'adjoint technique pour accroissement temporaire de la charge de travail.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de ces 2 emplois saisonniers à temps plein pour 3 semaines chacun.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
  
Florent SERRETTE